

LAURÉATS CONCOURS AGENTS C

Félicitations

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS,

LA CGT Y RÉPOND !



TOUT D'ABORD, LA CGT FINANCES PUBLIQUES TIENT À VOUS FÉLICITER POUR VOTRE RÉUSSITE AU CONCOURS ET VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À LA DGFIP.

Le but de ce message est de vous communiquer des informations sur les démarches que vous allez devoir effectuer jusqu'à votre arrivée à l'ENFiP et le déroulé de la formation initiale.

Suite à votre réussite au concours, vous allez recevoir par mail votre dossier administratif. Vous devrez le compléter et le retourner dans les délais impartis, accompagné de l'ensemble des justificatifs demandés.

Vous devrez également « choisir » l'établissement de l'École Nationale des Finances Publiques (ENFiP) dans lequel vous allez suivre votre cycle de formation en classant par ordre de préférence les établissements. Les ENFiP sont situées à Clermont-Ferrand (63), Noisy le Grand (93), Noisiel (77), Lyon (69) et Toulouse (31).

Les places par établissement sont limitées, d'autant plus cette année au vu de la volumétrie de la promotion 2024-2025. Si lors des affectations écoles, vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons intervenir auprès du siège de l'ENFiP directement.

ATTENTION : La formation courant de mi mai à fin juillet, les établissements de Noisy le Grand et Noisiel étant situés en Île-de-France, les agents souhaitant y suivre leur formation pourraient rencontrer certaines difficultés de par l'organisation des JO Paris 2024.

Le temps de votre formation de 12 semaines, vous percevrez une indemnité de scolarité. Le calcul de cette dernière est détaillée dans le guide des agents C. Vous trouverez le lien à l'adresse suivante : <https://www.cgffinancespubliques.fr/content/guide-du-stagiaire-agent-administratif-stagiaire-des-finances-publiques-2023>

Vous y trouverez également toutes les infos concernant la carrière C à la DGFIP.

La rédaction de votre demande de 1^{re} affectation :

Après avoir complété votre dossier administratif, vous devrez rédiger votre demande de 1^{re} affectation (approximativement de 1/2 février à 1/2 mars).

Les affectations des agents C stagiaires seront connues fin avril 2024.

Cette demande vous permettra d'obtenir une direction d'affectation au niveau national pour les 3 prochaines années.

Elle doit donc faire l'objet d'une attention particulière et être rédigée avec soins. Vos demandes devront être accompagnées de l'ensemble des documents attestant de votre situation particulière, en l'absence de ces derniers votre situation pourrait ne pas être pris en compte par la Direction Générale.

Au moment de rédiger votre demande, la CGT Finances Publiques vous incite à vous rapprocher des élus nationaux CGT qui sauront vous conseiller.

En complément, un « Guide d'aide à la « rédaction d'une demande de 1^{re} affectation des agents C » sera mis en ligne sur le site CGT Finances Publiques.

Pour toutes questions relatives à votre demande de 1^{re} affectation vous pouvez contacter vos élus nationaux :

• **Par mail** • elusc@cgt.fr • **Par téléphone** : Olivier BOUTARIN : 06 15 57 44 48

La modification des règles de gestion dans la fonction publique modifie considérablement les droits des agents en matière de mobilité. Pour la CGT Finances Publiques, la destruction des droits des agents est inacceptable. Alors que la DGFIP est en perte d'attractivité, la perte des droits à mobilité poussent les collègues à quitter l'administration pire certains lauréats renoncent avant même de commencer.



La CGT Finances Publique organisera une Webinaire début mars, une fois que la campagne de 1^{re} affectation sera ouverte.

Un lien vous sera communiqué dès que la Direction Générale nous aura transmis les dates d'ouverture de la campagne de 1^{re} affectation.

Vous pourrez le retrouver facilement sur le site national CGT Finances Publiques :

<https://www.cgtfinancespubliques.fr/>

La formation à venir :

Une fois votre établissement de formation et votre affectation connus, vous serez amené à suivre une formation qui se décompose en deux temps :

➔ Une formation théorique en établissement (Clermont-Ferrand, Noisiel, Noisy le Grand, Lyon et Toulouse). Cette formation débutera 1/2 mai à fin juillet.

- ✓ Sur un socle commun de connaissances pendant 11 semaines.
- ✓ Sur une spécialisation (Fiscalité des professionnels, Fiscalité des Particuliers, Service Public Local) d'une semaine.

Depuis l'année dernière, les agents C suivent une formation de 4 jours en présentiel et d'une journée en autonomie. Cette journée est flottante dans la semaine, ainsi les agents qui découvrent la DGFIP sont amenés à suivre des cours seuls devant leur poste, sans qu'un accompagnement de qualité leur soit offert.

➔ Une formation Pratique Probatoire (FPP) de début août à 1/2 mai 2025. Cette partie de votre cycle de formation se déroulera dans le service que vous aurez obtenu lors de votre affectation en avril 2024.

La CGT Finances Publiques revendique une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics. La DGFIP doit se donner les moyens d'offrir aux agents stagiaires des conditions d'apprentissage dignes d'une bonne formation de départ, avec d'une part une formation théorique de qualité et une formation pratique avec un véritable tutorat.

Une fois votre formation théorique terminée, vous bénéficierez d'une semaine dite d'installation. Cette dernière a vocation à vous permettre de vous organiser afin de rejoindre votre résidence administrative obtenue début août.

CONCERNANT LA FORMATION À VENIR, SI VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS,

VOUS POUVEZ CONTACTER LES CORRESPONDANTS ENFIP DE LA CGT :

• **Par mail** • cgtenfip@gmail.com

Par téléphone : • Laëtitia BARRIER au 07.82.68.49.28

• Sébastien WEBER au 06.17.20.15.16

La page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086918855637>

Le canal d'information Telegram ➔



@CGTENFIP

NOUS VOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À LA DGFIP !

Forte de son implantation dans l'ensemble du monde du travail, la CGT se tiendra à vos côtés tout au long de votre carrière pour défendre vos droits.

Combative contre toutes les régressions, rejoindre la CGT dès l'école, c'est tisser dès maintenant les liens qui feront les victoires de demain !